**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DU 20 MARS 2026**
**COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS**

La réunion a débuté le 20 mars 2026 à 18h00 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

**Membres présents :**
Madame BEURION Vanessa - Conseillère municipale
Madame BOISSOLLE Sandrine - Conseillère Municipale
Madame BRANDON Catherine - Conseillère Municipale
Madame COLETO Audrey - Conseillère Municipale
Monsieur COUSIN Nicolas - Adjoint
Madame DELPECH Nadège - Adjointe
Monsieur JEAN Fabien - Conseiller municipal
Monsieur LEMAITRE Laurent – Conseiller municipal
Madame MOISSON Djamila - Conseillère Municipale
Monsieur MULLER Eric - Conseiller municipal
Monsieur PERIN Kevin - Conseiller municipal
Madame QUENOT Océane - Conseillère municipale
Monsieur REMY Jean-Jacques - Adjoint
Madame ROUYER Marie-Laure - Maire
Monsieur SUMIEN Jean-Marc - Conseiller Municipal

**Membres absents représentés :**
-
**Membres absents :**
-

Secrétaire de séance : Monsieur LEMAITRE Laurent
Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**
- Approbation du procès verbal du 27.02.2026
D06_2026 - Election du Maire
D07_2026 - Détermination du nombre d'adjoints
D08_2026 - Election des adjoints
- Lecture et remise de la charte de l'élu local
- Questions diverses

---

**Madame le Maire installe le nouveau conseil municipal et invite les élus à prendre place à l'appel de leur nom.**

**Mme Catherine BRANDON prend ensuite la présidence de l'assemblée.**
**Le secrétaire de séance est désigné : Monsieur Laurent LEMAITRE**

**- Approbation du procès verbal du 27.02.2026**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 27 février 2026 a été approuvé à l'unanimité.

**15 voix pour**

**D06_2026 - Election du Maire**

Madame Catherine BRANDON préside la séance et rappelle qu'il y a lieu de procéder à l'élection du Maire et préalablement à celle-ci à la désignation de deux assesseurs en vue de constituer le bureau de vote.
Le Conseil Municipal désigne M. JEAN Fabien et Mme Sandrine BOISSOLLE en tant qu'assesseurs.
Madame BRANDON rappelle qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.
Madame Catherine BRANDON fait appel des candidatures :
Madame Marie-Laure ROUYER THIÉBAUT se porte candidate.

Premier tour de scrutin
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
Majorité Absolue : 8

Madame Marie-Laure ROUYER THIÉBAUT a obtenu 15 voix.
Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Marie-Laure ROUYER THIÉBAUT a été proclamée MAIRE et immédiatement installée.

**15 voix pour**

**D07_2026 - Détermination du nombre d'adjoints**

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit quatre Adjoints au Maire au maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, **la création de 4 postes d'Adjoints.**

**15 voix pour**

**D08_2026 - Election des adjoints**

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;
Madame le Maire a constaté qu'une liste aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire sous le contrôle du bureau désigné.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1er tour de scrutin**
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– **Liste Nadège DELPECH**, 15 voix *(quinze)*
Ont été proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés :

| | |
|---|---|
| **1ère adjointe :** | **Nadège DELPECH** |
| **2ème adjoint :** | **Jean-Jacques REMY** |
| **3ème adjointe :** | **Djamila MOISSON** |
| **4ème adjoint :** | **Nicolas COUSIN** |

**15 voix pour**

**- Lecture et remise de la charte de l'élu local**

Madame le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local et remet un exemplaire à chaque conseiller.

**Questions diverses**
Aucune

**Discours de Madame le Maire à l'issue du conseil d'installation :**

Chères Brancourtoises, Chers Brancourtois,
Chers amis,
Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements.
Vous avez été nombreux à vous déplacer pour participer à ce scrutin, malgré les évolutions récentes de ses modalités. Dans un contexte où les repères changent, votre mobilisation

témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune, à sa vie et à son avenir. C'est un signal fort, et je vous en suis profondément reconnaissante.
Merci aussi pour la confiance que vous nous avez accordée.

Je souhaite également remercier les membres du conseil municipal pour la confiance qu'ils viennent de m'accorder. Être maire, ce n'est pas seulement une fonction, c'est un engagement profond, au service des autres, et je mesure pleinement la responsabilité qui m'est de nouveau confiée aujourd'hui.

Je tiens à saluer chacun des conseillers municipaux, qu'ils soient nouvellement élus ou reconduits dans leurs fonctions. La richesse d'un conseil municipal repose sur la diversité des parcours, des idées et des sensibilités. C'est ensemble, dans le respect et le dialogue, que nous pourrons agir efficacement au service de notre commune.
Je souhaite également adresser mes félicitations aux adjoints qui m'accompagneront dans cette mission. Leur engagement sera précieux pour mener à bien les projets qui nous attendent.
Nous travaillerons, avec solidarité, en restant proches de vous et à votre écoute.

Parce qu'au fond, ce qui fait la richesse de notre commune, ce sont les liens que nous tissons au quotidien. Ce sont les échanges, les entraides, les moments partagés... C'est cette vie locale que nous devons préserver et faire grandir.
Je prends aujourd'hui l'engagement de m'investir pleinement, avec humilité et sincérité, pour être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée.
Ensemble, continuons à faire vivre notre commune, avec dynamisme, solidarité et ambition.
Je vous remercie.

Les sujets étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 19h00.

Monsieur LEMAITRE Laurent
Secrétaire de séance

Madame ROUYER Marie-Laure,
Maire

MAIRIE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS
02 (Aisne)